LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, Offices de l'Eglise, Titulaires d'églises paroissiales.—II Prières des Quarante-Heures. — III Le couronnement de Georges V. — IV Correspondance romaine. — V Pie X. — VI Les statistiques du Père Krose, s. j. — VII Une note à ajouter aux récits du Congrès de Montréal. — VIII Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec. — IX Bibliographie. — X Table des matières contenues dans le LVIIème volume.

AU PRONE

Le dimanche, 2 juillet

On annonce:

Le premier vendredi du mois ; La clôture du mois du Sacré-Coeur de Jésus (1). La fête de la Dédicace de toutes les églises.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 2 juillet

Messe basse partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Fête de la Visitation de Marie, double de 2e cl.; mém. du 4e dim. (et des Ss. Processus et Justinien Mm, à la messe basse); préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres mém. du Précieux-Sang et des Ss. Irénée et comp. seulement.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la solennité des apôtres saint PIERRE et saint PAUL Messe comme le 29 juin, double de 1e cl.; mém. de la Visitation de Marie et du 4e dim.; préf. des apôtres; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. Juravit), mém. 10 du Précieux-Sang, 20 de la Visitation, 30 des Ss Irénée et comp. seulement.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 9 juillet

La fête de l'anniversaire de la Dédicace des églises qu'on célèbre en ce dimanche est primaire dans les églises consacrées et n'admet pas la messe du titulaire; au contraire elle est secondaire dans celles qui ne sont pas consacrées et l'on peut y chanter la messe du titulaire. Par suite les titulaires dont les noms suivent, n'auront pas

lieu en ce jour, mais seront remis au dimanche suivant, le 16 juillet, si l'église est consacrée (avec renvoi de celle du sacré-Coeur au 23).

Diocèse de Montréal.—Du 10 juin, sainte Marguerite (L'Acadie); du 13 juin, saint Basile; du 21 juin, saint Louis-de-Gonzague; du 23 juin, Sacré-Coeur de Jésus; du 28 juin, saint Irénée; du 2 juillet, Visitation (Sault-au-Récollet); du 8 juillet, sainte Elisabeth (du Portugal).

Diocèse d'Ottawa .- Du 5 juin, saint Boniface; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Perkins); du 16 juin, saint François-Régis Kiamika); du 23 juin, Sacré-Coeur (Ottawa et Brook); du 2 juillet, Visitation (South Gloucester et Gracefield).

Diocèse de Saint-Hyacinthe .- Du 7 juin, saint Robert; du 11 juin, saint Barnabé; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Verchères).

Diocèse de Trois-Rivières .- Du 5 juin, saint Boniface (Shawinigan); du 11 juin, saint Barnabé; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Louiseville); du 22 juin, saint Paulin; du 25 juin, saint Prosper ; du 2 juillet, Visitation (Champlain et Pointe-du-Lac); du 4 juillet, saint Elie (Caxton).

Diocèse de Sherbrooke.-Du 6 juin, saint Claude (Cleveland); du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lennoxville); du 23 juin, sacré Coeur de Jésus (Stantead Plain); du 1er dimanche de juillet, précieux Sang (Capelton); du 4 juillet, saint Elie (Orford); du 9 juillet, saint Zénon (Piopolis).

Diocèse de Nicolet.-Du 6 juin, saint Norbert (Arthabaska); du 8 juin, saint Médard (East Warwick); du 13 juin, saint Antoine de Padoue (La Baie); du 20 juin, saint Silvère; du 25 juin, saint Guillaume (Upton); du 26 juin, saint David. du 1er dimanche de juillet; précieux Sang; du 2 juillet, Visitation.

Diocèse de Valleyfield .- Du 8 juin, saint Médard (Côteau); du 16 juin, saint François-Régis (Réserve); du 21 juin, saint Louis de Gonzague.

Diocèse de Pembroke.-Du 9 juin, saint Colomb (Cathédrale); du 13 juin, sint Antoine de Padoue (Bois-Francs, Chalk River et Madawaska), du 23 juin, sacré-Coeur de Jésus (Cobden et Corbeille Siding); du ler dimanche de juillet, précieux Sang (Calabogis).

Diocèse de Joliette.-Du 6 juin, saint Norbert; du 13 juin, saint Antoine ed Padoue(Lavaltrie); du 19 juin, sainte Julienne; du 2 juillet, Visitation (Ile Dupas); du 5 juillet, saint Michel des Saints; du 9 juillet, saint Zénon.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 2 Juillet - Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

4 Mardi, - Saint-Sauveur.

- Saint-Bernard de Lacolle. Jeudi,



tho

autres confe sances et d'a V est le pre expurgée de meuse déclar lors de l'avè sans doute française effet du jeu sonnel du cô VII, qui dut qu'entre la m Parlement n'a fication, Georg le vote libéral serait ainsi, les l'adoption d'un anglaise, à l'ég bon augure. M constitutionnell personnels de G du vivant de son hâtif de la loi. confiance le règ Georges V la bi habitués. "

LE COURONNEMENT DE GEORGES V

N cette soirée du 22 juin, le couronnement de Georges V est un fait accompli. Dans tout l'empire, les catholiques se sont associés à leurs concitoyens des autres confessions religieuses dans les cérémonies de réjouissances et d'allégresses publiques. C'est à juste titre. Georges V est le premier souverain d'Angleterre qui ait prononcé, expurgée de ses éléments blessants pour les catholiques, la fameuse déclaration royale, instituée par le Parlement anglais lors de l'avènement de la dynastie d'Orange. "Beaucoup sans doute — écrivait récemment M. Billecocq dans une revue française - ne verront dans ce changement qu'un simple effet du jeu du parlementarisme, sans aucun mérite personnel du côté du souverain. A la différence d'Edouard VII, qui dut prononcer l'antique et blessante formule, parce qu'entre la mort de sa mère et son propre couronnement, le Parlement n'avait pas pu ou n'avait pas voulu voter la modification, Georges V, diront-ils, se trouve être couronné après le vote libéral de l'été dernier, voilà tout. Quand même il en serait ainsi, les catholiques seraient en droit de se réjouir, car l'adoption d'un semblable bill révèle dans l'opinion publique anglaise, à l'égard de notre sainte religion, un revirement de bon augure. Mais nous croyons savoir que cette modification constitutionnelle est en tous points conforme aux sentiments personnels de Georges V, et que ses désirs à cet égard, connus du vivant de son père, n'ont pas été sans influence sur le vote hâtif de la loi. Les catholiques peuvent donc envisager avec confiance le règne qui commence et attendre de Sa Majesté Georges V la bienveillance à laquelle Edouard VII les avait habitués. "

iie

et.

du ré ré-

> du de uillet;

> > ; du Maeille

du

; de

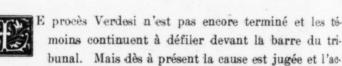
saint du 2 ints; S. Au Canada, nous nous sommes volontiers unis aux catholiques du reste de l'empire dans cette manifestation de loyauté. A Montréal notamment, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, selon les instructions de M. l'administrateur, nous avons chanté ce soir, à l'issue du salut du Saint-Sacrement, un Te Deum solennel et l'oraison liturgique pour le roi.

A la cathédrale, de nombreux fidèles assistaient à cet office du soir. Les prêtres attachés à l'église métropolitaine, aidés par les religieux de l'Ecole de l'archevêché, ont chanté euxmêmes les paroles toujours si belles et si solennelles de l'hymne d'action de grâce. Puis, la voix du prêtre-officiant, s'élevant seule sous les voutes, a demandé au ciel les bénédictions les plus abondantes pour le roi Georges V, la famille royale et tout l'empire.

Longue vie à notre souverain !

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 3 juin 1911.



cusation si calomnieusement lancée par don Verdesi n'existe plus; elle n'a jamais existé. Verdesi avait cru trouver dans cette version un moyen d'excuser son apostasie. Maintenant qu'il est devant le tribunal, il ne fait pas bonne figure ; et ses avocats sentent si bien le terrain manquer sous leurs pieds qu'ils s'attachent à tous les plus minuscules incidents de pro-

cédure, soit leur triste c gnages qui l

— La défi du tribunal, siastique et mière avait é le dommage p ble à prix d'a empressés de de Milan, la c vait être pour

Verdesi
vicaire de Sa
Rites; et les a
venir à l'audie
bunal, tout con
tion qui se rép
cite un cardin
ordonnance en
aux grands offi
l'Annonciade, e
vilège d'être en
fois. Les avoca
savaient fort bi

— Le pape av écrivit par son o sée au dossier. M Verdesi prétendi leur était défavo cédure, soit pour faire du tapage et faire dévier l'attention de leur triste client, soit pour empêcher la production de témoignages qui leur seraient contraires.

— La défense de Verdesi a d'abord plaidé l'incompétence du tribunal, parce que c'était une question purement ecclésiastique et théologique, puis parce que la publication première avait été faite à Milan. Si la question était théologique le dommage porté au R. P. Bricarelli était bien réel et évaluable à prix d'argent. Et comme les journaux de Rome s'étaient empressés de reproduire et de commenter l'article du journal de Milan, la calomnie avait bien son siège à Rome où elle pouvait être poursuivie et attaquée.

— Verdesi avait fait citer deux cardinaux, le cardinalvicaire de Sa Sainteté et le cardinal Martinelli, préfet des
Rites; et les avocats prétendaient que ces cardinaux devaient
venir à l'audience et donner leur déposition à la barre du tribunal, tout comme un simple citoyen italien. C'est une question qui se répète périodiquement chaque fois qu'une partie
cite un cardinal. Chaque fois, le tribunal répond par une
ordonnance en vertu de laquelle les cardinaux sont assimilés
aux grands officiers de l'Etat, ont le pas sur les chevaliers de
l'Annonciade, et par conséquent jouissent comme eux du privilège d'être entendus à domicile. Il en a été de même cette
fois. Les avocats en ont été pour des frais d'éloquence qu'ils
savaient fort bien, d'ailleurs, dépensés en pure perte.

— Le pape avait parlé de l'incident au cardinal-vicaire qui écrivit par son ordre au R. P. Bricarelli une lettre qui fut versée au dossier. Mais quand il s'est agi de la lire, les avocats de Verdesi prétendirent s'y opposer. C'était un témoignage qui leur était défavorable, il montrait que le R. P. Bricarelli n'a-

111.

1-

je.

tu

118

un

ice

dés

11X-

VIII-

éle-

yale

les télu trit l'ac-'existe r dans itenant re ; et s pieds

de pro-

vait aucunement violé le secret de la confession, en sorte que la base du procès croulait, s'effondrait misérablement. Le R. P. Bricarelli disait-lui, que cette lettre étant versée au procès, elle lui appartenait à lui plaignant, au cardinal-vicaire témoin et par conséquent il en demandait et en exigeait la lecture. Le tribunal, faisant droit à cette demande, la fit lire.

— Enfin les modernistes accusés par Verdesi sont venus à leur tour déposer de leur foi ; ils rejetaient avec horreur les blasphèmes que Verdesi mettait dans leur bouche, et déclaraient vouloir mourir en bons catholiques, dans le sein de l'Eglise. Ce fut de ce côté aussi une défaite. Si Don Verdesi avait compté sur l'effet de ces dépositions, il doit être maintenant édifié, car il ne lui en est resté que l'épithète de menteur.

—Nous pouvons donc attendre tranquillement la fin. Avant de quitter l'Eglise, Verdesi eut une dernière entrevue avec Mgr Faberi, secrétaire du Vicariat, qui lui demanda les raisons de son apostasie. Verdesi en énuméra deux : l'une d'ordre général, l'autre d'ordre particulier et intime. L'Eglise, dit-il, est en voie de décomposition, et c'est pour cela que j'en sors. J'ai de plus un besoin d'aimer que je ne puis satisfaire dans l'Eglise catholique, et c'est pour cela que je m'en vais. Une faiblesse de coeur, voilà le dernier mot d'une accusation qui n'avait d'autre but que de la dissimuler à la galerie.

— Diviser pour régner a toujours été la tactique du démon. Les hérésies, la plus grande plaie de l'Eglise, n'ont pas eu d'autre but, ce qui est d'ailleurs parfaitement indiqué par l'étymologie grecque de ce nom. Plus le Souverain-Pontife recommande l'union aux catholiques et plus nombreux sont les artisans de division. D'après certains journaux, des catholi-

ques influ les noms, a parti cath nels. 11 être catho embrasse ajouter u annexer par n'être menace d'u Ces catholic tent la const mi lesquelles me droit au tique, et Ron ce nonveau Souverain-Pe sés sous la d veut son indé plus étrange, permission ex tention est un projet n'aura nalistes qui l' et il ne faudra un commence mettre des no pour le momei

ques influents et importants, dont on se garde bien de donner les noms, auraient décidé la formation en Italie d'un nouveau parti catholique, à savoir celui des catholiques constitutionnels. Il est remarquable qu'on s'acharne tant à ne plus être catholique sans épithète ; qu'à ce beau nom, qui embrasse l'universalité de l'espace, on veuille toujours ajouter une restriction ; qu'à ce temple on veuille annexer une petite chapelle, dont le temple finira par n'être que l'appendice. Enfin la chose est, et on nous menace d'un nouveau parti de catholiques constitutionnels. Ces catholiques sont dits constitutionnels parce qu'ils admettent la constitution italienne avec toutes ses conséquences, parmi lesquelles se trouve la fin du pouvoir temporel, sinon comme droit au moins comme fait dont il faut tenir compte en pratique, et Rome capitale une et intangible de l'Italie. Le but de ce nouveau parti serait d'agir en complète indépendance du Souverain-Pontife. Délaissant l'action des catholiques organisés sous la direction du Saint-Siège par les évêques, ce partiveut son indépendance absolue en politique, et, ce qu'il y a de plus étrange, il se propose de réaliser son programme avec la permission expresse du Souverain-Pontife Pie X! Cette prétention est un comble. Aussi beaucoup pensent que ce fameux projet n'aura existé que dans l'imagination féconde des journalistes qui l'auraient inventé. Toutefois l'impossible arrive, et il ne faudrait pas jurer que de pareils projets ne recussent un commencement d'exécution. Au moins, on pourra alors mettre des noms sur des visages, satisfaction qui nous est pour le moment refusée.

DON ALESSANDRO.

R.

146

les lade

> 7erêtre e de

> > vant avec raid'orglise, j'en sfaire vais.

> > > sation e.

> > > > lémon.
> > > >
> > > > pas eu
> > > > par l'étife re-

ont les

PIE X

E Père général d'une congrégation résidant à Rome avait reçu des Religieuses Réparatrices chargées de l'entretien des vêtements de Pie X un col porté par ce pontife. Partant pour visiter ses maisons d'Espagne, il l'avait emporté avec lui et, apprenant qu'une religieuse de la Congrégation de la Bienheureuse de Lestonac était gravement malade, depuis quinze ans, d'un cancer à l'estomac, lequel, s'étendant jusqu'à la gorge l'empêchait de prendre aucune nourriture, il lui fit appliquer le col du Saint-Père et boire de l'eau où avaient trempé quelques fils de cette étoffe. La malade fut en quelques jours parfaitement guérie. La relation de cette guérison, faite par la miraculée elle-même, a paru dans les journaux espagnols, et a été communiquée aux Religieuses Réparatrices de Rome par le cardinal Vivès lui-même.

— Un Italien, homme du peuple, dont le bras était paralysé et qui avait été à Lourdes sans succès, eut l'idée d'attendre de Pie X sa guérison. Admis à une de ses audiences publiques, lorsque le pape passa devant lui, notre homme, avec une simplicité d'enfant, lui exprima son désir. Le pape sourit, lui passa la main sur le bras comme pour une paternelle caresse en lui disant: "Oui, oui, oui!" Au même instant, et pendant que Pie X continuait sa tournée, le bras paralysé reprenait son mouvement, et notre Italien de vouloir crier sa guérison. Mais Pie X s'arrêta, et le regardant, mit son doigt sur ses lèvres en faisant signe: silence. Obéissant, il se tut, maigré que les voisins eussent été témoins de sa demande, de sa guérison et de sa joie.

- Une jeune Anglaise catholique, après avoir été à Lour-

des demand obstacle à s Angleterre "Le bord d bre de saint Pie X! " F l'anneau du guérison de s Pie X donna regard du Pe n'était pas l' robe, mais u Cette jeune fi Dames du Sa mère s'est fa encore conver

LES S

aisé à case de plus grandes von Juras Krose arrive au peut être tenu, J'arrondis les el Population total de toutes dénon reient catholique liones; Brahmohi

des demander à Notre-Dame la guérison de plaies à la tête, obstacle à son entrée dans aucun pensionnat, et rentrant en Angleterre dans le même état, voulut aller à Rome, se disant : "Le bord de la robe de Notre-Seigneur guérissait... L'ombre de saint Pierre aussi. Je suis sûre que je serai guérie par Pie X! " Et de fait, à une audience générale, en baisant l'anneau du Pontife, elle demanda à Dieu, dans son coeur, la guérison de ses plaies. Quelques instants après, et tandis que Pie X donnait sa bénédiction au milieu de la salle, elle vit le regard du Pontife s'attacher sur elle. Elle était guérie. Ce n'était pas l'ombre du vicaire du Christ, ni le toucher de sa robe, mais un simple regard qui avait guéri son mal! -Cette jeune fille est, en ce moment, externe au pensionnat des Dames du Sacré-Coeur, à la Trinité-des-Monts, à Rome. Sa mère s'est faite catholique, et elle a un frère qui n'est pas encore converti.

LES STATISTIQUES DU PERE KROSE, S. J.

'ETAT numérique du monde religieux actuel n'est pas aisé à dresser dans le détail. Reprenant et revisant avec le plus grand soin les nombres donnés par les statisticiens von Jurascheck, Scobel, Fournier de Flaix, etc., le Père Krose arrive au tableau suivant qui, dans ses grandes lignes, peut être tenu, à quelques millions d'unités près, pour exact. J'arrondis les chiffres en supprimant les fractions de millions. Population totale du globe: environ 1,537 millions. Chrétiens de toutes dénominations: 549 millions, dont 265 millions servient catholiques. Juifs: 11 millions; Mahométans: 202 millions; Brahmohindouistes: 210 millions; Fidèles des anciens

ie les

11

16

re

L/a

la-

ru

elime.

yse

ues,

lui

:esse

dant

t son

Mais

èvres

Lour-

cultes de l'Inde: 12 millions; Boudhistes: 120 millions; Tenants du Confucianisme et du culte des ancêtres: 235 millions; Taoïtes: 32 millions; Shintoïstes: 17 millions; Païens fétichistes ou idolâtres: 145 millions; Non-identifiés religieusement: 3 millions. Il résulte de ces chiffres que la moitié de l'humanité professe une religion monothéiste et plus du tiers la religion chrétienne. — Léonce de Grandmaison, dans la Revue Pratique d'Apologétique, 15 août 1910.

UNE NOTE A AJOUTER

Aux récits du Congrès de Montréal

N prêtre chartrain qui assista au Congrès de Montréal en 1910, vient d'adresser le renseignement suivant à La Voix de Notre-Dame de Chartres :

Les journaux ont annoncé depuis plusieurs semaines le livre de Mgr Touchet qui nous rapporte ses impressions sur le Congrès de Montréal; aucun d'eux n'a dit, je pense, que Mgr l'évêque d'Orléans a failli être privé de ses notes recueillies en cours de route. Voici ce que rapportaient les journaux de New York au soir du 22 septembre 1210 : Mgr Touchet, évêque d'Orléans, venait de quitter avec les prêtres qui l'accompagnaient l'automobile qui l'avait amené au hall de la Compagnie transtlantique, lorsqu'il perdit un portefeuille qui renfermait ses notes, son billet de passage et une somme assez importante. Un noir qui se trouvait là, vit le portefeuille tomber, s'en empara et se mit à l'examiner. Il fut aperçu par un inspecteur de police qui lui demanda pourquoi il ne cherchait pas à rendre l'objet qu'il tenait entre ses mains.

Devant sor L'inspecteu billet de pa s'empressa de la présen cu de la per compense qu Touchet app sa femme et célébrer la si

SOCIETE

Paul a 62, Côte d'Ab bureau sera or pédition des a chaque mois, heures p. m.

Voici la liste

Président:

Chapelain Secrétaires

Trésorier :

Devant son refus, il fut amené au bureau du commissaire. L'inspecteur se fit connaître, le portefeuille fut ouvert, et le billet de passage indiqua le nom du possesseur. Le policeman s'empressa d'aller sur le pont du transatlantique s'informer de la présence de Mgr Touchet, qui ne s'était pas encore aperçu de la perte qu'il venait de faire. Sa Grandeur offrit une récompense qui fut refusée. Au cours de la conversation, Mgr Touchet apprit que le policeman avait eu la douleur de perdre sa femme et sa fille quelques mois auparavant, et il promit de célébrer la sainte messe à leur intention le samedi suivant.

SOCIETE DE SAINT-VINGENT-DE-PAUL DE QUEBEC

E Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada a ouvert un bureau, au Patronage, 62, Côte d'Abraham, Québec. Désormais, tous les samedis, ce bureau sera ouvert de 3 à 5 heures de l'après-midi, pour l'expédition des affaires de la Société. Le premier samedi de chaque mois, il y aura réunion du Conseil supérieur, à 4 heures p. m.

Voici la liste des officiers de ce Conseil :

Président: C.-J. Magnan, inspectour général des écoles.

Chapelain : Mgr H. Têtu, aumônier, de l'archevêché.

Secrétaires : Marcel Chabot, avocat.

Ed. Foley, avocat.

Trésorier : C.-A. Langlois, marchand.

tréal nt à

il-

ns

-11-

de

ers

la

Conr l'éles en ax de

> s prêamené dit un

· Tou-

age et , vit le . Il fut

mains.

BIBLIOGRAPHIE

L'âme sanctifiée par les dons du Saint-Esprit, à l'usage des prêtres, des religieux des deux sexes et des personnes pieuses qui vivent dans le monde, par le Père E. Manise, rédemptoriste. — 50 cents. — Par la poste 60 cents.

La doctrine sur les dons du Saint-Esprit se trouve exposée dans cet ouvrage d'une manière solide et populaire tout à la fois. L'auteur s'appuie avant tout sur les Saintes Ecritures, dont il fait, avec un merveilleux à propos, de très nombreuses citations, ensuite, sur l'autorité des SS. Pères et des Docteurs, de S. Themas et de S. Alphonse particulièrement, et sur celle des meilleurs auteurs qui ont traité ce sujet. Le style noble, clair et plein d'onction dans lequel ce livre est écrit en rend la lecture aussi agréable que fructueuse. De courtes prières entremêlées ça et là élèvent continuellement vers Dieu l'âme du lecteur.

L'ouvrage est composé de 4 parties : la première traite du Saint-Esprit et de ses dons, en général ; la 2e de chaque don en particulier, de son rôle spécial dans la sanctification de l'âme ; la 3e nous montre les dons du Saint-Esprit rayonnant d'un éclat admirable dans l'âme de la Vierge Marie ; enfin, la 4e renferme une très belle neuvaine au Saint-Esprit et diverses pratiques en son honneur.

Ce livre devrait se trouver entre les mains des prêtres, des religieux et religieuses et de toutes les personnes qui veulent sincèrement se sanctifier. On peut se le procurer au monastère des Rédemptoristes, à Sainte-Anne-de-Beaupré. T

Agence (Une
Aide (Une)
Allemagne (1)
Apparition (U
Armée (L') d
Audience (Un
Avis au clerge

Bibliographie
—Indulgen
—Chemin

Canada (Le) d Canonisations (Catholicisme (I Cause (La) de Certificats de Chartres et Mo Cinquantenaire Cinématographe Circulaire de S. de son dioce Communications lo Dispense 20 Ordination Communion (La Complices incons Congrégation (A

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

LVIIème VOLUME

ie
la
ss,
es
de
les
ir
scredu

du don me; l'un a 4e erses

ulent

	/
A P	ages
Agence (Une) catholique de dépêches internationales Aide (Une) nécessaire	365 343 252 59 6 227 351
Bibliographie —Indulgences partielles —Chemin de la Croix.	412 207 256
C	
Canada (Le) de Canton Canonisations (Les) Catholicisme (Le) aux Etats-Unis. Cause (La) de Pie IX. Certificats de décès. Chartres et Montréal Cinquantenaire de la spoliation. Cinématographe (Le) et la morale publique. Circulaire de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, au clergé de son diocèse	152 44 295 300 303
Communications de l'archevêché: 10 Dispense de l'abstinence pour le vendredi 23 juin 20 Ordinations durant les mois de juin et juillet Communion (La) des enfants Complices inconscients de la franc-maçonnerie Congrégation (A la) de Notre-Dame	387 333 94

I	Pages	
Congrès (Un) de catholiques indiens	48	
Congrès (Le futur) eucharistique international de Madrid	43	Journée (La
Consultation canonique	121	(La
Consultations (Courtes réponses à diverses)142,	359	The state of
Conversion de cinq ministres protestants	45	
Conversion (Une)	104	"Les Annales
Correspondance romaine		Lettre de Mg
	404	nument a
Couronnement (Le) de Georges V	403	Lettre de Not
Couvent de Saint-Laurent. — Cérémonie de profession reli		vêques, De
gieuse et de vêture	269	en Grèce,
		Syrie, et d
D		de certain é
District the defeater		Ses 2 12.
Décisions du Saint-SiègeLa preuve d'état libre des futurs	301	Lettre de Sa Sa
époux	48	à propos du
그래마다 마다 아니는 그는 그리지만 사용하게 하나 있다면 하는 것이 없었다. 그리지 않는 것이 없는 것이었다면 없는 것이 없는 것이었다면 없는 것이 없는 것이었다면 없는 없었다면 없었다면 없는 것이었다면 없었다면 없었다면 없었다면 없었다면 없었다면 없었다면 없었다면 없	158	Popos du
Déclin (Le) de l'Eglise et de la papauté	127	
Décret (Le) sur la première communion Déluge (Le) et la science	158	
Devoir (Un) qui s'impose	204	Martyre (Un) r
Devoir (On) qui s'impose	204	
E		- 038CS CO121 .
되겠어요? 그는 것이 그렇게 되었다. 그 이 규칙 모든 전하는데 모든데 되었다.		
Ecoles (Les) en Hollande	271	81 1.211m
Ecole (L') Saint-Jean	247	
Énseignement (L') du français dans la Saskatchewan	281	
Evangile du IIe dimanche après Pâques	248	
Evangile du IIIe dimanche du carême	171	
. [1] [2] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4		Nominations ecc
F		- ccc
Force (La) de l'intérêt composé	62	
Force (La) de Saint-Eloi	87	
		Note (Une) à ajor
G		Che and
Grégoire (L'abbé Philippe-Oswald)	379	cains
Guerre (Nouvelle phase de la) à la papauté	128	
Guilbault (L'abbé Charles-Daniel)	382	
Guilbauit (Labbe Chames-Damer)	302	
		Ordres (Les) religi
		saints vengés p
Informations	12	Organisation (L')
Inventeur franciscain	288	Orphelinat Saint-A
Italie (En)	253	

gr au oti)é di

-	J	Pages
	Journée (La) de Pie X	284
	L	
	"Les Annales Politiques et Littéraires"	. 271
	Lettre de Mgr l'archevêque Paul Bruchési, au sujet d'un mo-	-
	nument au défunt roi Edouard VII	
	Lettre de Notre Très-Saint-Père le Pape Pie X, aux Arche	
	vêques, Délégués apostoliques, résidant à Constantinople	
а	en Grèce, en Egypte, en Mésopotamie, en Perse, en	
	Syrie, et dans les Indes Orientales, pour la réprobation	
	de certain écrit publié sur la question du retour des Egli ses à l'unité catholique	
■.	Lettre de Sa Sainteté Pie X, à Mgr l'archevêque de Montréal	
	à propos du "Denier de Saint-Pierre"	
	a propos da Demer de Dame Fierre	
	M	
	**	
	Martyre (Un) récent	. 362
	Médailles-scapulaires (Les)	
	Messes célébrées pour les vivants	. 119
	Mgr Gauthier à Ottawa	. 146
	Mgr Lauri	
	Mgr Stagni, à Montréal	
	Mgr Stagni à Ottawa	
	Mission (La) chrétienne de Canton	
	Nominations ecclésiastiques	
	Nominations eccresiastiques	. 130
	N	
7	Note (Une) à ajouter aux récits du Congrès de Montréal	. 410
	Note (Une autre) à propos de dons de millionnaires amér	
	cains	
79		
128	0	
382		
	Ordres (Les) religieux, le célibat ecclésiastiques et le culte de	es
	saints vengés par un protestant	9
12	Organisation (L') catholique	
288	Orphelinat Saint-Arsène	
253	The state of the s	- 1

P 1	Pages
Pâques à Jérusalem	14
Patronage (Le) Saint-Vincent-de-Paul	29
Pelletier (Sir Alphonse)	310
Philipps (Le R. P)), curé de Dorval	91
Pie X	408
Pie X et les derniers papes	82
née 1910 Progrès du catholicisme en Pologne	76 28
R	
Rectification,	224
Règlement du prochain carême	130
Retraites fermées	367
Rome.—Les ecclésiastiques et les charges financières dans les	
oeuvres	64
s	
Salut (Le) à la France	78
Saints (Les) curés	26
Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec	411
Soeurs du Bon-PasteurVêture et profession religieuse	303
Soeurs de Miséricorde.—Cérémonie religieuse	1/12
Soeurs de la ProvidenceProfession religieuse192,	267
Soeurs de Sainte-Anne.—Cérémonie religieuse	1/10
Station (La) Quadragésimale	231
Statistiques (Les) du Père Krose, S. J	409
Supplications publiques et départ de Sa Grandeur Mgr Bru-	
chési pour Madrid	37
T	
Tournée de confirmation	2
v	
Viau (Feu M. l'abbé A.), curé de Sainte-Julienne	4